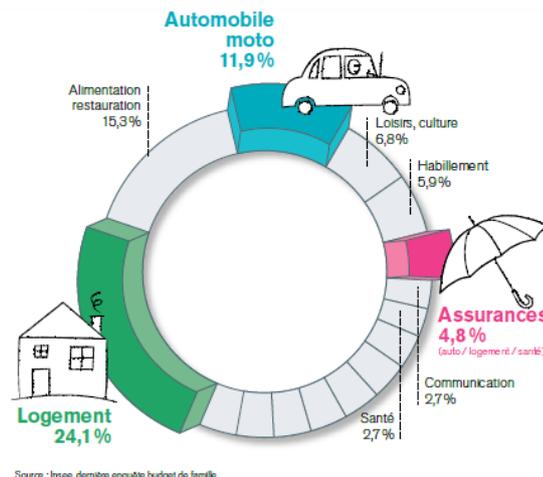


Comment agir pour réduire son budget familial ?

Avec plus de 40 % des dépenses familiales consacrées au logement, à la voiture et aux assurances, l'équilibre du budget familial est un art délicat. Tour d'horizon des marges de manoeuvre.

Aujourd'hui, repenser l'équilibre de son budget familial est devenu une nécessité très largement partagée. Avec un recul historique de leur pouvoir d'achat et des perspectives économiques qui les font douter de l'avenir, les ménages français sont plus que jamais à la recherche d'économies dans leurs dépenses. Alors, quels gains espérer sur quels postes de dépenses et surtout comment agir ?

En commençant par le logement, l'automobile et les assurances, que l'on croit souvent incompressibles.



Budget Assurances



Budget Auto

De nombreux véhicules neufs se négocient aujourd'hui avec une remise de 20 % mais il faut savoir qu'il est possible d'atteindre jusqu'à 35 voire 40 % dans certains cas, tout en bénéficiant de la garantie constructeur.

Et si l'achat d'un véhicule par Internet génère quelques craintes, comme c'est le cas pour beaucoup de ménages français, il sera judicieux de passer par l'intermédiaire d'un assureur tel que la MAIF, dont l'image de marque et la notoriété sont gages de sécurité.



« Une voiture neuve 35 % moins chère, c'est tentant. Mais faire un achat de plus de 15 000 € sur internet, il faut oser. J'ai osé. Passer par la MAIF, c'est quand même plus rassurant. »



« J'ai fait le tour des assureurs quand ma fille a eu le permis : avec la surprime jeune conducteur, il y avait jusqu'à 1 000 € d'écart de prix entre la MAIF et les autres ! »

Vous aussi, agissez sur votre budget



Budget Logement

La conjoncture actuelle a amené les organismes de crédit à pratiquer des taux exceptionnellement bas et il est intéressant d'en profiter. On emprunte aujourd'hui aux alentours de 3 %, contre 5 % il y a 5 ans.

Pour les primo-accédants à la propriété, c'est donc le moment d'emprunter en négociant sérieusement le taux et les conditions générales de leur emprunt.

Quant à ceux qui sont dans leurs premières années de remboursement, ils ne doivent pas hésiter à remettre en concurrence les taux et conditions de leur financement. Au début d'un prêt, les intérêts peuvent représenter plus de 50 % des mensualités, l'effet renégociation est donc maximisé.

MAIF FAMILLES
Réduisez vraiment vos charges

Plus d'informations sur MAIF Familles :
www.maif-familles.fr



ASSUREUR MILITANT

Offre valable du 4 au 31 octobre 2014, détails sur www.maif-familles.fr. Enquête réalisée par BearingPoint et TNS Sofres en décembre 2013 auprès d'un échantillon de 4 000 clients et usagers de plus de 150 entreprises et administrations, représentatifs de la population française, dans 9 secteurs : assurance, automobile, banque, distribution spécialisée, entreprise de services, grande distribution, services publics, tourisme, transport. **MAIF** - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. **Filia-MAIF** - Société anonyme au capital de 114 337 500 € entièrement libéré - RCS Niort B 341 672 681 - CS 20000 - 79076 Niort cedex 9. Entreprises régies par le Code des assurances. MAIF et Filia-MAIF agissent en qualité d'intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement exclusifs de Socram Banque. Filia-MAIF est inscrite sur le registre unique sous le n° 13 003 699, MAIF sous le n° 13 005 068 (www.orias.fr). **Socram Banque** - Société anonyme au capital social de 70 000 000 € - RCS Niort 682014865 - 2 rue du 24 Février - CS 90000 79092 Niort cedex 9. Mandataire en assurance. N° Orias : 08044968 (www.orias.fr). Vous avez le droit de vous opposer sans frais à ce que vos données personnelles soient utilisées à des fins de prospection commerciale, par courrier adressé à Socram Banque. Les services de recherche et de renégociation de crédit immobilier vous sont proposés par **Crédit immobilier direct SAS** au capital de 858 000 €, filiale de la MAIF RCS Niort 445 091 416 - 61 rue de la Gare - 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement non exclusifs inscrit sur le registre unique sous le n° 07030069 (www.orias.fr). Conditions du service, exemple de renégociation et liste des mandataires disponibles sur www.maif-familles.fr. Les mutualistes MGEN, et leurs conjoints, peuvent également disposer auprès de celle-ci d'une solution d'assurance emprunteur. Le contrat collectif Assurance Emprunteur MAIF (garanties décès, PTIA, ITT et IPT) a été souscrit par l'Association Solidarité Autonomie et Prévoyance (ASAP) auprès de Parnasse-MAIF, filiale d'assurance vie de la MAIF, entreprise régie par le Code des assurances - Société Anonyme au capital de 122 000 000 € entièrement libéré, entreprise régie par le code des assurances, R.C.S. Niort 330 432 782, 50 avenue Salvador Allende - Le Pavois - CS 90000 - 79029 Niort cedex 9. Ces contrats sont gérés par Securimut, intermédiaire en assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07 005 662 (www.orias.fr). Entreprises régies par le Code des assurances.